

## DECISION

N° 2026/055/DEC/1.4

Le Maire de la Ville d'EU,

Vu,

- l'Article L. 2122-22 du Code des Collectivités Territoriales,

- la délibération du Conseil Municipal en date du 15 juillet 2020 portant délégation d'attributions dudit Conseil Municipal à Monsieur le Maire,

Considérant la décision de signer un contrat de cession avec les musiciens « Eugène, Daniel, Peter, Sinéad, Catriona, McKenna et Lauren O'Neill » - 212 Aghafad Road, County Tirone – Irlande du Nord BT 760XR - Pour un concert de musique Irlandaise avec la famille McKenna et Lauren O'Neill qui aura lieu le samedi 28 mars à 20h30 salle Michel Audiard.

### D E C I D E :

Article 1<sup>er</sup> : Un contrat de cession est signé avec les musiciens « Eugène, Daniel, Peter, Sinéad, Catriona, McKenna et Lauren O'Neill » - 212 Aghafad Road, County Tirone – Irlande du Nord BT 760XR - Pour un concert de musique Irlandaise avec la famille McKenna et Lauren O'Neill qui aura lieu le samedi 28 mars à 20h30 salle Michel Audiard.

Article 2 : Le montant de la prestation s'élève à la somme de **3150 € TTC frais de transport inclus**. Ce règlement s'effectuera par mandat administratif dans un délais de trente jours à réception de la facture établie par l'association et d'un RIB.

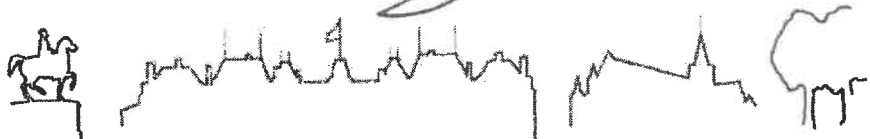
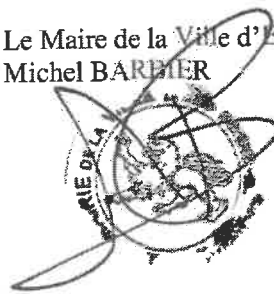
La commune prendra également en charge :

- Le catering des musiciens
- L'hébergement et les repas du 27 au 29 mars 2026
- Le transport des musiciens et des instruments de l'aéroport Paris Beauvais à Eu (Aller-retour)
- Les droits d'auteurs

Article 3 : Monsieur le Trésorier, Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Eu, en l'Hôtel de Ville, le douze mars deux mille vingt-six.

Le Maire de la Ville d'EU,  
Michel BARBIER



Envoyé en préfecture le 13/03/2026

Reçu en préfecture le 13/03/2026

Publié le



ID : 076-217602556-20260312-2026055DEC-CC